

## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

### Numéro 44 Mercredi 30 novembre 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -.80 le mm + TVA (63 mm de large).



## **Corcelles**

Déneigement

## Avis aux propriétaires de véhicules à moteur

Pour faciliter l'ouverture des routes en hiver, le Conseil communal rappelle que conformément à l'article 13 alinéa 2 du Règlement de police «Chacun est tenu de se comporter de manière à ne pas entraver, souiller, gêner ou rendre dangereux l'usage de la voie publique».

Par conséquent, le Conseil communal décline toute responsabilité en cas de dégâts causés à des véhicules stationnés en bordure des routes communales par le service de déneigement.

Corcelles, le 24 novembre 2022

Le Conseil communal



### Avis de construction

Requérants: Sarah et Jonathan Steiner, rue de l'Aurore 10. 2738 Court

Propriétaires : idem requérants ; Gérald Steiner, rue de l'Aurore 8, 2738 Court

Auteurs du projet : idem requérants

Emplacement: parcelles  $N^{os}$  1632 et 1633, au lieu-dit

«rue de l'Aurore 8 et 10», 2738 Court

*Projet*: demande de permis de construire a posteriori: aménagement d'une piscine de 12 m³ avec boisage, construction d'un cabanon en tôle et d'une cabane en bois; aménagement d'une piste au sol pour modèles réduits électriques

Dimensions: selon plans déposés Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation : H2a Dérogation : 80 LR

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 23 décembre 2022 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 23 novembre 2022

Municipalité de Court, administration municipale

## Dépôt public d'une modification mineure d'un plan d'affectation selon l'art. 122 alinéa 7 OC (procédure simplifiée)

Modification mineure du plan de quartier «Les Ravières - Les Condémines» avec ajustement du PE 2-3 et demande de défrichement et reboisement selon l'article 5 de la Loi fédérale sur le forêts (LFo; RS 921.0)

Conformément aux articles 60 de la Loi sur les constructions (LC; RSB 721.0) et 122 alinéa 7 de l'Ordonnance sur les constructions (OC; RSB 721.1), le Conseil municipal dépose publiquement la modification susmentionnée. Il est prévu de suivre la procédure applicable à la modification mineure de plans d'affectation.

Les documents sont déposés à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court) pendant 30 jours, du mercredi 30 novembre 2022 au vendredi 30 décembre 2022. Du 27 au 30 décembre 2022, les documents peuvent être consultés sur rendez-vous en appelant l'administration municipale au 032 497 71 12, de 10 h 30 à 11 h 30.

Pendant la durée du dépôt public, il est possible de former opposition écrite et motivée, ainsi que d'émettre une déclaration de réserve de droit auprès de l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court) contre la modification envisagée.

Court, le 30 novembre 2022

Municipalité de Court, Conseil municipal

# Grandval

### Avis de construction

Requérant: M. Aurèle Morf, Rue de l'Ouest 6a, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 1016, au lieu-dit: «Champ du Rossat», commune de Grandval.

Projet: construction d'une cabane à mouton.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 27 LCPN.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 décembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelarv.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 novembre 2022 La préfète: Stéphanie Niederhauser



### Loveresse

#### Avis de construction

Requérante: Boillat Décolletage SA, Le Benevis 2, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: Z.M.A Sàrl, Rue des Mûriers 2, 2800 Delémont.

Emplacement: parcelle  $N^{\circ}$  637, au lieu-dit: «Le Benevis 2», commune de Loveresse.

Projet: agrandissement du bâtiment existant au Sud comprenant un accès direct à un local à véhicules au sous-sol (8 places de stationnement), aménagement d'un parking extérieur au Nord-Est (40 places de stationnement), des surfaces industrielles et administratives au rez inférieur et supérieur et un réfectoire avec terrasse à l'étage, enseigne publicitaire sur la façade Sud + isolation des façades du bâtiment administratif existant et construction d'un sas d'entrée en façade Nord.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone d'activités «Le Benevis».

Dérogations: art. 80 LR, 54c OC, 212 ch. 1 et 415 ch. 2 al. 3 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 décembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Loveresse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 novembre 2022. La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Moutier

### Avis de construction

Requérant: Farine Jordan, Plein-Soleil 26, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 3365, Plein-Soleil 26

Projet: Pose d'une pergola bioclimatique en façade

Sud et Est

Zone: PQ «PRES ZUBER»

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au** 23 décembre 2022 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les

## avis officiels

oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 23 novembre 2022

Services Techniques-Urbanisme

#### Avis de construction

Requérant: M. Jean-Claude Gerber, Chemin du Stade 2. 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 2686, au lieu-dit: « Chemin du Stade 2 », commune de Moutier.

Projet: transformation d'une maison familiale pour la création de deux logements, création d'une nouvelle fenêtre en façade Est et d'une fenêtre oblique en toiture, pose d'un nouveau canal de cheminée, construction d'un escalier extérieur et d'une terrasse, remplacement du chauffage à mazout existant par l'installation d'une pompe à chaleur extérieure en façade Nord

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Zone: H3.

Dérogations: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 23 décembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 novembre 2022. La préfète : Stéphanie Niederhauser

### Mise au concours

La Municipalité de Moutier cherche:

Un garde-bains, à 100%, pour la saison 2023 de la piscine municipale (01.05.2023 au 30.09.2023).

Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet: www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations: lundi 12 décembre 2022.

Moutier, le 21 novembre 2022 Conseil municipal

Modification mineure du plan de quartier «Moulin II»

### Décision cantonale d'approbation

Conformément à l'article 61 de la loi cantonale du 9 juin 1985 sur les constructions, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) a approuvé, le 3 novembre 2022, la modification mineure du plan de quartier susmentionné relative au ruisseau du Badry du Droit, adoptée le 16 août 2022 par le Conseil municipal.

Les modifications entrent en vigueur, sous réserve d'un éventuel recours, le lendemain de la présente publication.

Les documents sont déposés publiquement et peuvent être consultés aux Services Techniques-Urbanisme, Hôtel-de-Ville 1, 2° étage, à la Préfecture du Jura bernois et à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire.

Moutier, le 30 novembre 2022 Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: APPLITEC SA, Rue Industrielle 46, 2740 Moutier

Auteur du projet: Paerlitec SA, 2720 Tramelan

Emplacement: Parcelle N° 2671, Rue Industrielle 46 Projet: Pose d'une pompe à chaleur extérieure en façade Nord

Zone: A

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 30 décembre 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 23 novembre 2022 Services Techniques-Urbanisme



### Communications du Conseil municipal

#### Canal de la Chalière

D'importants dégâts ont été constatés au niveau du canal de la Chalière et des travaux doivent être réalisés rapidement. En effet, la situation comporte un risque de déstabilisation ou d'effondrement imminent de certaines structures.

Aussi, lors de la séance du 31 octobre 2022, le Conseil municipal a décidé de procéder aux mesures d'urgence pour renforcer le canal. L'autorisation de l'Office des eaux et des déchets a été délivrée rapidement et les travaux ont pu débuter la semaine passée. Les coûts seront partagés en quatre propriétaires et la part qui incombe à la Municipalité de Perrefitte a été estimée à CHF 79'200 (travaux: CHF 108'990 / subvention cantonale: CHF 29'790).

Cette information est portée à connaissance de chacun via cette publication puisqu'il s'agit d'un crédit d'engagement dont le montant est supérieur aux compétences financières ordinaires du Conseil municipal (dépense liée).

Perrefitte, le 30 novembre 2022

Le Conseil municipal

## Communications du Conseil municipal

### Fenêtres de l'Avent

Pour égayer les fêtes de fin d'année, la Municipalité avait proposé à la population de décorer une fenêtre de leur domicile (ou commerce) pendant la période de l'Avent. Dix intéressés ont répondu favorablement à cet appel et le calendrier suivant a été établi:

Mardi 6 décembre: Famille Eric Palissot, Sous Moron 14, thé chaud et apéro offert;

**Jeudi 8 décembre:** Famille Pasqualino Del Zingaro, Clos de la Chapelle 4, thé chaud offert entre 17 h 30 et 19 h;

**Vendredi 9 décembre:**  $M^{me}$  Oriane Geiser, Sous le Tacon 25a, apéritif offert;

Dimanche 11 décembre: Famille Sébastien Grossenbacher, Neufs Clos 30f, collation offerte (vin chaud / thé de Noël / soupe);

Mercredi 14 décembre: Famille Vito Sbaraglia, Neufs Clos 97, thé chaud offert dès 17 h 30;

Samedi 17 décembre: Famille Fabrice Cassella, Orgerie 2N;

Lundi 19 décembre: Famille Fabrice Houriet, Rouges Champs 93, collation offerte dès 17 h 30;

Mardi 20 décembre: Virginie Heyer et Jean-Luc Niederhauser, Neufs Clos 86, raclette offerte;

Mercredi 21 décembre: Laura Monnerat et Patrick Deiser, Clos de la Chapelle 2, apéro et vin chaud offert: **Vendredi 23 décembre:** Reptiles Passion & Animaux, Vers l'Ecole 33, apéro offert (avec boissons chaudes).

La population est cordialement invitée à venir découvrir les différentes décorations et animations aux dates proposées ci-dessus entre 18 h et 20 h (sauf si autre précision donnée).

Perrefitte, le 30 novembre 2022

Le Conseil municipal



### Employée d'administration

Le Conseil communal a nommé Madame Nathalie Griggio Weibel à partir du 1er décembre 2022 pour remplacer Madame Lorianne Barth qui nous quitte suite à une opportunité professionnelle.

Le Conseil communal remercie Lorianne Barth pour le travail effectué au sein de l'administration communale et souhaite la bienvenue à Nathalie Griggio Weibel.

Souboz, le 30 novembre 2022

Conseil communal

### Fenêtres de l'Avent

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux fenêtres de l'Avent qui auront lieu aux dates et lieux suivants:

- Vendredi 2 décembre 2022 Fanny Klötzli et René Pierre Bourjaillat, Derrière les Hôtas 15, 2748 Souboz, avec la présence du Saint-Nicolas pour les enfants
- Vendredi 9 décembre 2022 Viviane et Emanuel Amstutz, Moron 26d, 2712 Le Fuet
- Vendredi 16 décembre 2022 Verene et André Christen, Plaine Fin 17a, 2716 Sornetan
- Samedi 24 décembre 2022 Paroisse réformée à l'Eglise de Sornetan

Rendez-vous dès 19h. Chaque participant est libre d'apporter une petite pâtisserie ou de mettre une pièce dans la tirelire qui sera déposée à cet effet.

La commission sport, loisirs, culture et tourisme ainsi que le Conseil communal remercie les personnes bénévoles qui se sont annoncées pour mettre sur pied ces moments de partage et de convivialité.

Souboz, le 30 novembre 2022 Conseil communal



### Fenêtres de l'Avent 2022

Pour apporter de la lumière dans nos cœurs et faire étinceler nos yeux en cette fin d'année particulière, des citoyens et commerces de Reconvilier vont décorer l'une de leurs fenêtres du 1er au 24 décembre 2022, entre 18 h et 20 h.

- 1. Librairie de la Source\* Grand-Rue 7
- 2. Janine Monnier\* Rue de Bonné 1
- 3. Fam. Magri\* Grand-Rue 84
- 4. Fête de l'Avent UCAR\* (de 11 h à 17 h) Place Bellevue
- 5. Fam. Bron La Chaudrette 16
- 6. EJC\* Rue de Bel-Air 20

## avis officiels

- 7. La Lingotière\* (Eglise Evangélique Libre Reconvilier) - Rue du Bruye 5A
- 8. Fam. Buchser\*- Bel-Air 14
- 9. Camille Ochsenbein et Mélissa Soares Bellevue 13 & Fam. Anotta\* - Rue du Collège 18
- 10. Fam. Nicolet\* Chemin des Jonquilles 7
- 11. Fam. Tschanz\* Rue de la Colline 28
- 12. Assemblée municipale\* (20 h suivi d'une collation)
- 13. Ecole primaire
- 14. Fam. Moser\* Les Molez 9
- 15. Alain Röthlisberger et Cheryl Pécaut \* La Chaudrette 2
- 16. Fam. Kneuss\* Chaindon 37
- 17. Assemblée Missionnaire\* Grand-Rue 98
- 18. Nadine Fleury\* Le Benevis 3
- 19. Restaurant de la Gare\* Grand-Rue 46
- 20. Fam. Bron\* Route de Saules 14
- 21. Fam. Grosvernier\* Bel-Air 37
- 22. Yves Röthlisberger et Kathleen Freudiger\* La
- 23. Fam. Grüter\* Rue du Bruye 1
- 24. Fam. Wyder\* Rue du Bruye 29

\*avec accueil

L'organisation remercie chaleureusement tous les participants à cette manifestation pour leur enthousiasme.

Reconvilier, le 30 novembre 2022

La commission de la santé et de la prévoyance



## Roches

### Tirs de nuit

Le Conseil communal a donné son accord à la Société de tir pour l'organisation de tirs de nuit, les vendredi 2 décembre et samedi 3 décembre 2022 de 17 h 30 à 22 h au stand de tir à Roches.

Roches, le 14 novembre 2022

Conseil communal



## **Saules**

### Avis de construction

Requérant: Frank Loosli Sàrl, Moron 41, 2712 Le Fuet

Auteur du projet : MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 St-Imier

Propriétaire foncier: Charpenterie-couverture Gilgen SA, Les Côtattes 71, 2732 Saules

Rue: Clos Chegnat 67, 2732 Saules

Parcelles Nos: 121 et 202

Projet de construction: Aménagement d'un dépôt pour matériaux de construction, installation d'un tunnel de stockage, pose de portes sur le hangar, installation d'un panneau publicitaire en façade et pose d'une barrière

Zone: Zone artisanale A

Dimensions: Selon plans déposés Construction: Selon plans déposés

Dérogation: Art. 80 LR

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 décembre 2022 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse

Saules le 30 novembre 2022

Secrétariat communal



### **Tavannes**

#### Mérites communaux et accueil des nouveaux habitants

La commission Vie Locale se réjouit de remettre prochainement un prix aux personnes ou groupes qui se sont particulièrement distingués dans une activité sportive, culturelle ou artistique.

La manifestation aura lieu le mercredi 30 novembre 2022 à 19h à la salle communale de Tavannes. Toute la population est cordialement invitée à v participer.

A cette occasion seront également accueillis les nouveaux habitants de la commune.

Tavannes, le 21 novembre 2022

La commission Vie Locale

### Fenêtres de l'Avent 2022

Pour égayer les fêtes de fin d'année, et sur le thème des fenêtres de l'Avent, la commission Vie locale avait proposé à la population, particuliers ou commerçants, une décoration originale de fenêtres, vitrines ou portes. Seize familles et commerces ont répondu favorablement à cet appel. Ces décorations pourront être découvertes durant une journée particulière répartie durant le mois de décembre et visibles entre 18 h et 20 h avec un chaleureux accueil des dites familles

Le programme de cette animation est le suivant:

1 0	
01.12.2022	Jardin de Heidi, Rue du Pasteur Frêne 4
02.12.2022	Famille Buache Thomas, Rue des Prés 39
03.12.2022	Famille Bohnenblust Delphine, Chemin de la Rive 1
07.12.2022	Paroz Fleurs, Rue de la Gare 2
08.12.2022	Famille Jau Heidi et Henzi Marcel, Rue Champs Salier 5
09.12.2022	L'Essentiel - Staïesse Corinne, Rue HF Sandoz 30
10.12.2022	Famille Rochat Lionel, Chemin de l'Orgerie 19
11.12.2022	Energi'vie, Rue de la Forge 1
12.12.2022	Famille Gerber Nancy, Rue de Pierre-Pertuis 94
13.12.2022	La chorale "Unis'sons", Rue de la Sagnette 17
14.12.2022	Famille Guerbadot Clive,

Champs la Clary 4 15.12.2022 Famille Möri Laurent,

Les Campagnols 25

16.12.2022 Famille Gilgen Frédéric, Ferme du Châble

17.12.2022 Restaurant des Caveaux. Rue du Général Voirol 4

20.12.2022 Bibliothèque régionale, Grand-rue 28

21.12.2022 Eglise évangélique mennonite, Rue de Pierre-Pertuis 30

La population est cordialement invitée à découvrir ces décorations aux heures et dates indiquées ci-dessus.

Tavannes, le 22 novembre 2022

La commission Vie Locale

### Mesures prises par la Municipalité de Tavannes pour l'économie d'énergie

Le Conseil municipal de Tavannes décide, afin de maximiser les économies d'énergies, de prendre les mesures suivantes dès le 2 décembre 2022 :

- Suppression de l'éclairage public communal de Tavannes de 00 h 30 à 05 h 30 à l'exception du secteur de «Malvaux», y compris le chemin piétonnier (luminaires en LED actuellement)
- Aucune recommandation n'est spécialement prescrite à la population
- Aucune décoration de Noël sur les candélabres le long des routes cantonales n'est prévue («Grandrue», «Rue de Pierre-Pertuis» & «Rue de
- Les sapins de Noël seront illuminés de 17 h à 23 h avec une minuterie

Nous prions la population tavannoise de faire bon accueil à ces nouvelles mesures et espérons pouvoir illuminer la commune de Tavannes comme il se doit l'année prochaine!

Tavannes, le 28 novembre 2022 Conseil municipal, Tavannes

### Mise au concours

Le Service social régional de Tavannes (SSRT) assure les prestations sociales pour 5 communes de la vallée de Tavannes.

Pour compléter son équipe, il met au concours un poste de

### Secrétaire-comptable

Taux d'occupation de 70%

Entrée en fonction dès le 1er janvier 2023, à définir Missions: réaliser de façon autonome et sous délégation

- les tâches générales de la comptabilité du Service social régional de Tavannes, en collaboration avec l'administrateur des finances de la commune
- les tâches de gestion des versements d'argent et de mouvements bancaires
- les tâches de saisie des pièces comptables
- les tâches spécifiques liées aux assurances sociales
- les tâches liées aux contentieux
- les tâches liées à la réception et à l'accueil
- le soutien aux assistant-e-s sociaux-sociales

### Profil et exigences:

- Titutaire d'un diplôme ou d'un CFC de commerce
- Connaissance des principales assurances sociales
- Personnalité dynamique, entreprenante et
- Avoir le goût des chiffres et de la rigueur
- A l'aise tant dans le travail collectif qu'autonome
- Supporte le stress lié aux échéances impératives des paiements
- Maîtrise de base des outils informatiques comptables et Excel



 Sensible aux questions sociales et à la détresse

### Offres

- Emploi dans un contexte exigeant et complexe
- Cadre de travail au sein d'une équipe motivée
- Conditions salariales selon le barème cantonal

Les dossiers de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser par courrier postal à Municipalité de Tavannes, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes ou par courriel à secretariat@ tavannes.ch jusqu'au 9 décembre 2022.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à M<sup>me</sup> Sabrina Zingaro, responsable administrative du SSRT (032 482 65 70).

Les auditions auront lieu les 14 et 15 décembre 2022 et les candidat-e-s seront convoqué-e-s par téléphone.

Tavannes, le 22 novembre 2022 Service social régional de Tavannes

#### Mise au concours

L'association Action Jeunesse Régionale, dont le siège est à Tramelan et qui regroupe les villages de la vallée de Tavannes et de la Courtine, met au concours une

Place d'apprentissage d'assistant-e socio-éducatif-ive

Description du poste:

• Formation de 3 ans axée sur la pratique.

- Vous accompagnez des jeunes de 12-20 ans dans des projets les concernant.
- Vous participez à la vie de l'association selon les trois axes d'intervention: animation dans les locaux (accueil) / animation mobile (démarche participative) / animation en réseau (prévention, formation).

### Profil recherché:

- Scolarité obligatoire achevée
- 18 ans minimum
- Permis de conduire

Début de la formation: août 2023

Les candidatures avec lettre de motivation, curriculum vitae et copies des bulletins scolaires des deux dernières années sont à envoyer à l'adresse: Action Jeunesse Régionale, Karine Voumard, Présidente du comité, Grand-Rue 106, Hôtel-de-Ville, 2720 Tramelan ou à postulation@a-jr.ch jusqu'au 24 février 2023.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Pierre-Alain Basso (078 642 84 87)

Tavannes, le 25 novembre 2022 Commune municipale, Tavannes

### Conseil général du 21 novembre 2022

Lors de sa séance du 21 novembre 2022, le Conseil général a souverainement:

 approuvé une résolution «Ne laissons pas tomber la Tour de Moron».

Le Conseil général a, sous réserve du référendum facultatif

- approuvé le règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité
- approuvé le règlement sur le financement spécial en faveur du climat
- approuvé le budget 2023 avec la quotité d'impôt communale à 2.0 (inchangée), le taux de la taxe immobilière à 1.5‰ (inchangé), le résultat du compte global

Conformément à l'article 40 du Règlement d'organisation de la commune mixte de Valbirse, le référendum peut être demandé par 5% des ayants droit au vote en matière communale dans les 30 jours suivant la présente publication.

L'ayant droit au vote en matière communale doit apposer de sa main et lisiblement son nom, son prénom, son année de naissance et son adresse sur la liste de signatures. Il y adjoint sa signature. La même demande de référendum ne peut être signée qu'une fois. Le référendum, accompagné des signatures, doit être déposé auprès du Conseil communal de Valbirse, rue Aimé Charpilloz 2, 2735 Bévilard. Les documents peuvent être consultés durant les heures d'ouverture de l'administration.

Un recours relatif aux décisions susmentionnées peut être formé dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le recours doit être adressé, en deux exemplaires et par écrit, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Bévilard, le 23 novembre 2022 Commune mixte de Valbirse



# informations pratiques



## **Tavannes**

Administration municipale Grand-Rue 1 2710 Tavannes Courriel: secretariat@tavannes.ch Heures d'ouverture: Lundi à vendredi:

9h30 à 11h45 et 15h à 17h

Jeudi:

9h30 à 11h45 et 15h à 18h

Site internet: www.tavannes.ch

### Téléphones

 Centrale
 032 482 60 40
 Travaux publics
 032 482 60 47

 Secrétariat
 032 482 60 43
 Agence AVS
 032 482 60 46

 Caisse
 032 482 60 44
 Service social
 032 482 65 70

 Contrôle des habitants
 032 482 60 45



### **Saules**

Administration communale Milieu du Village 13 2732 Saules Téléphone: 032 481 38 28

Courriel: communesaules@bluewin.ch
Heures d'ouverture: mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous